

Commune de



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU

SEANCE du 27 MAI 2011

Présences au Conseil Municipal

L'an deux mille onze, le 27 mai, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mireille GIORIA, Maire d'HAUTELUCE

Date de la convocation	23 mai 2011
Nombre de conseillers municipaux en exercice	13
Nombre de Conseillers municipaux présents	9
Nombre de pouvoirs de vote	3

Présences

Mmes Mireille GIORIA, Victoire BRAISAZ, Evelyne PROVINSIAL,
Messieurs Eric BRAISAZ, Joël BRAISAZ, Guy BRAISAZ, Xavier DESMARETS, Léon GROSSET JANIN, Jean-Pierre SPECIA,

Absents, Excusés

Monsieur Patrick CUVEX-COMBAZ donne pouvoir à M. Xavier DESMARETS
Monsieur Alain VIARD donne pouvoir à Mme Mireille GIORIA
Madame Sylvie AINOZ CAGNARD donne pouvoir à M. Guy BRAISAZ.
Monsieur Lionel BOCHET absent.

Secrétaire de séance :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, conformément à l'article L.2121.15 du Code des Communes.

Madame Victoire BRAISAZ a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Madame le Maire ouvre la séance à 19.30 heures

Objet

Approbation du compte rendu de la séance du 28 avril 2011.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à

- APPROUVER le compte rendu du Conseil Municipal du 28 avril 2011

Adoption du compte rendu du 28 avril 2011

Conseillers présents :.....9	Ayant voté pour :.....10		
Conseillers représentés :..... 3	Ayant voté contre :.....0	S'étant abstenus :	0

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Madame le Maire souhaite la bienvenue à Mme Isabelle ESPOSITO, directrice des services de la Communauté de Communes du Beaufortain, qui propose un exposé sur les enjeux du schéma départemental des intercommunalités proposés par M. le Préfet.

Le département de la Savoie compte actuellement 2 communautés d'agglomération, 27 communautés de communes et 133 syndicats mixtes et intercommunaux.

La loi 2010-1563 du 16 décembre 2010, portant sur la réforme des collectivités locales, donne tout pouvoir au Préfet pour élaborer un schéma départemental de coopération intercommunale, visant à rationaliser les périmètres des Etablissements Publics de

Conseil Municipal du 27 MAI 2011 – Compte rendu

Coopération Intercommunale à fiscalité propre, ainsi que la rationalisation des périmètres des EPCI et des syndicats mixtes existants (par la réduction du nombre de structures)

L'élaboration de ce schéma doit-être conçue conjointement entre le Préfet et les élus, et comporte plusieurs étapes jusqu'à son adoption au plus tard le 31 décembre 2011.

Par arrêté Préfectoral du 1^{er} mars 2011 les candidats des représentants des communes au sein de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) ont été désignés afin de travailler à l'élaboration de ce schéma.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer dans un délai de trois mois à réception du projet de schéma soit avant le 9 août 2011.

A l'issue de la période de consultation des collectivités concernées, il appartiendra au Préfet de transmettre le projet de schéma ainsi que l'ensemble des avis recueillis à la CDCI qui disposera à son tour de 4 mois pour se prononcer.

Après avoir entendu cet exposé, les élus s'étonnent du peu de marge de manœuvre, en termes de délais, dont disposent les assemblées délibérantes pour se prononcer. Ils souhaitent que le calendrier proposé soit revu, afin de disposer d'un temps raisonnable pour élaborer des propositions avec les structures territoriales adjacentes.

TRAVAUX

Assainissement: les travaux d'évacuation des eaux usées de la zone de loisirs du Chozal, ainsi que la réfection des évacuations du groupe scolaire sont achevés. Le ruisseau longeant l'école a été curé et reprofilé.

Chalet de Douce : les travaux de réhabilitations de la toiture commencent le 13 juin.

Enrobés : La commission d'ouverture des plis s'est déroulée ce jour à 18h30

L'entreprise COLAS a été retenue.

Pluviales : Le captage des pluviales depuis la sortie du chef-lieu en direction de la Combe sera achevé dans la première semaine de juin.

Monument aux Morts des Saisies : Suite à différentes dégradations, la restauration, le nettoyage et la mise en protection ont été réalisés afin que ce lieu de souvenir ne puisse pas être utilisé comme aire de pique-nique.

Travaux du personnel des services techniques : Le personnel des services techniques a procédé à des travaux d'entretien au cimetière, a commencé le fauchage des voiries. Effectué les installations nécessaires pour le comice agricole

Salle Cristal: La mise en sécurité électrique est achevée

Accès bâtiments de l'Ormet : Du tout venant sera mis en place à hauteur des tampons

Véhicules et engins : l'achat d'un véhicule et d'un engin est prévu au budget 2011, plusieurs propositions sont soumises. Une commission d'élus est fixée afin de d'arrêter les choix les plus adéquats.

Elargissement route des Combes

1^{ère} tranche : entre chalet Pichol et Alex. Mesurage en cours afin de présenter le projet aux riverains concernés.

Reprise des murs situés en face du restaurant Le Mont Blanc et face à la mairie

Achevés

URBANISME

Madame le Maire tient à faire part de son mécontentement face aux irrégularités régulièrement constatées sur le territoire en matière de constructions. Elle rappelle que les règles d'urbanisme s'appliquent à tout administré et que, compte tenu de la persistance croissante des dérives, les contrôles par une personne habilitée vont s'intensifier et les contrevenants seront poursuivis.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Conformément à l'article A 213.1 du Code de l'Urbanisme, une vente de bien est soumise à l'avis de l'Assemblée afin de statuer sur leur intention d'aliénation.

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur ces ventes situées

Section AD parcelle 6 Rue de Chenavelle - Les Saisies -73620 HAUTELUCE.

Demande soumise par l'étude de Me GAUCHÉ-DAUMET - 73460 Grésy sur Isère

Section D parcelle 2304 située aux Evettes 73620 HAUTELUCE

Demande soumise par Me JAFFLIN, 49 Rue de la République-73200 ALBERTVILLE

ACQUISITION FONCIERE

Par nécessité de réalisation de travaux et afin de faciliter la mise en œuvre de réfection du mur situé sous la salle Ducis, une demande a été adressée à Mme VERNAZ, sollicitant la vente d'une portion du terrain situé en section D parcelle 2589 pour une emprise de 53 m².

La proposition d'acquisition s'élève à 1067 € TTC soit 20€ le mètre carré.

Le Conseil charge Madame le Maire de la transaction avec Mme Vernaz.

PERSONNEL COMMUNAL

a) L'Assemblée décide de l'embauche de personnel contractuel, en renfort pendant la période estivale :

- Mme Monique PICHOL-THIEVEND du 27 juin au 9 septembre pour la gestion de l'agence postale communale et l'accueil de la mairie à raison de 17h50 par semaine. Son salaire est fixé au SMIC horaire plus 10%
- Mme Virginie SOULAS du 27 juin au 09 septembre, pour l'ouverture de l'écomusée et l'animation touristique à raison de 35 heures hebdomadaires. Son salaire est fixé au SMIC horaire plus 10%

b) Conformément à la réglementation en vigueur, par délibération n°11 du 31 mars 2011, l'assemblée a décidé de la création de deux postes d'agents sociaux. Madame le Maire informe que Mme Nicole RECHON-REGUET et Melle Nelly BEITONE ont été nommées sur ces postes pour une durée de un an. Leur rémunération sera indexée sur l'indice brut 298 et l'indice majoré 296.

Madame Nicole PIERRE, infirmière au service de la crèche sera embauchée pour une durée de 3 mois à compter du 1^{er} juin à hauteur de 20 heures par semaine. Sa rémunération sera indexée sur l'indice IB 322 IM 308.

c) De verser à Madame Sophie ALLIX, gestionnaire du collège, pour l'année scolaire 2010/2011, l'indemnité de gestion des restaurants scolaires à hauteur de 378.35€

QUESTIONS DIVERSES

Exploitation des Forêts

Conformément au souhait de la collectivité, l'Office National des Forêts soumet une proposition pour une mission d'étude, en vu de la réalisation d'une desserte du secteur « La Montaz » et la « Commanderie ». Le Conseil accepte la proposition à hauteur de 3474.38€

Sentiers ludiques

Dans le cadre des aménagements des sentiers à thèmes, le Conseil est informé de l'avancement des équipements sur les sentiers : des Côtes, des Crêtes, la légende de l'Etana, Le sentier de Gargantua, la forêt des Elfes.

Ces sentiers seront opérationnels pour la saison d'été, la forêt des Elfes sera également accessible en VTT.

Taxes sur l'électricité

Madame le Maire expose les effets de la loi du 7 décembre 2010 portant sur une nouvelle organisation du marché de l'électricité. En effet, l'article 23 de la loi, crée d'une part une « taxe communale et une taxe départementale sur la consommation finale d'électricité »

Ces taxes deviennent obligatoires sur l'ensemble du territoire. Elles seront assises sur les volumes consommés. La commune d'Hauteluce étant adhérente au Syndicat Départemental d'Electricité en Savoie exerçant la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, il revient au SDES de fixer le taux de la taxe qui sera collectée, pour les communes de moins de 2000 habitants. Les consommations au-delà de 250 KV^a seront exonérées.

Conseil Municipal du 27 MAI 2011 – Compte rendu

Sentiers intercommunaux

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu de la commission sentiers de la communauté de communes du Beaufortain et notamment des travaux de réhabilitation, dans le cadre du schéma global des itinéraires, qui seront entrepris cet été sur le territoire d'Hauteluze (mais non fermés aux usagers) Col du Véry/Col du Joly, Montagne d'Outray, Col des Saisies/télesiège de Bisanne, Les Saisies/Covetan : Plan Chardon.

Cours d'eau et environnement

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu de la commission intercommunale, suite aux visites des cours d'eau. Pour les rus entretenus tous les 3 ans, de petits travaux sont nécessaires sur des petits embâcles et quelques arbres dernièrement effondrés. Sur le territoire d'Hauteluze l'ONF est chargé d'intervenir.

Par contre, pour les ruisseaux entretenus tous les 5 ans, de nombreux déchets de toutes sortes sont recensés (agricoles, déchets verts, rebus d'entreprises, divers...)

Il sera peut-être nécessaire d'augmenter la fréquence des corvées

Les actions du programme pluriannuel de gestion des cours d'eau et des plantes invasives seront poursuivies. Le coût est estimé à 30 000€ par an.

Les fiches actions seront communément étudiées avant d'être confiées à Sophie Lecacher, chargée de mission du contrat de rivière.

Programmes d'actions sur les espaces pastoraux

Le syndicat Arlysière lance un appel à projet pour des actions qui pourraient être programmées en 2012 et subventionnées dans le cadre du FEADER. La commission agriculture est chargée du dossier.

La date du prochain Conseil Municipal sera fixée ultérieurement, en fonction des décisions qui auraient été arrêtées pour le futur schéma départemental de coopération intercommunale.

ARRETES MUNICIPAUX PRIS en avril 2011

<i>N° d'ordre</i>	<i>Service Emetteur</i>	<i>Date</i>	<i>Objet</i>
2011-05-01	Services administratif	11/05/2011	Autorisation occupation domaine public
2011-05-02	Services administratifs	09/05/2011	Arrêté fixant vitesses sur voirie de contournement
2011-05-03	Services Administratifs	17/05/2011	Réglementation stationnement pour Time Mt Blanc
2011-05-04	Services Administratifs	12/04/2011	Réglementation accès route des Crêtes
2011-05-05	Services de police	17/05/2011	Réglementation circulation Comice Agricole
2011-05-06	Services de police	20/05/2011	Arrêté d'alignement individuel Chemin des Frumiers

RECUEIL des ARRETES du SERVICE URBANISME

<i>Type de demande</i>	<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu concerné</i>	<i>Bénéficiaire</i>	<i>Avis</i>
PC	073-132-11D1005	12/05/2011	Av JO Les Saisies	SCI Vardache Bibollet Christian	Refusé
PC	073-132-11D1003	12/05/2011	La Legette	Sivom des SAISIES	Accordé
PC	073-132-10D1028	17/05/2011	Les Evettes	Mme CUVEX COMBAZ Patricia	Accordé
DP	073-132-11D5012	27/05/2011	La Croix	BEJUIS Jérôme	Accordé
DP	073-132-11D5010	27/05/2011	Av JO Les Saisies	PICCARD René	Refusé
PC	073-132-11D1008	31/05/2011	Les Pémons	M. GUEDEL Xavier	Accordé